

DÉLIBÉRATION N°2024-210

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-quatre, le seize septembre, à dix-neuf
Présents :	54	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	12	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier-Coren à
Pouvoirs :	11	Saint-Flour, après convocation légale en date du 10
Votants :	65	septembre 2024, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Joël BRUN, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUT, MME Martine GUIBERT, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUGET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL.

**Absents excusés :**

M. Hervé VIGIER, M. Claude BONNEFOI, M. Éric GOMESSE, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, M. Christian RISS, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÉS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS, M. David VITAL.

**Pouvoirs :**

M. Didier AMARGER donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER  
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL  
M. Jean-Paul BERTHET donne pouvoir à MME Béatrice ANTONY  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Marc BOUDOU  
MME Annick MALLET donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS  
M. Daniel MIRAL donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Jérôme GRAS  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **23 SEP. 2024**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **23 SEP. 2024**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20240916-DELIB2024-210-DE  
Date de télétransmission : 23/09/2024  
Date de réception préfecture : 23/09/2024

**OBJET : PARTENARIAT CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT**

**RAPPORTEUR** : Monsieur Christophe VIDAL

**Considérant** le projet de territoire 2021-2026 et son axe 4 ;

**Rappelant** les objectifs de travail partagés pour la dynamisation agricole et les enjeux de maintien et de développement agricole pour la collectivité ;

**Considérant** l'intérêt de poursuivre le partenariat existant avec la Chambre d'agriculture du Cantal sur toutes les dimensions liées à l'agriculture et d'accompagner les exploitants agricoles ;

**Vu** le projet de rénovation des locaux de la Chambre d'agriculture du Cantal à Saint-Flour dont le montant prévisionnel des travaux s'élève à 300 000 € H.T. après consultation des entreprises ;

**Considérant** l'intérêt, pour Saint-Flour Communauté, de contribuer au maintien d'un accompagnement qualitatif des agriculteurs du territoire ;

**Considérant** que le projet de rénovation des locaux peut être soutenu à hauteur maximum de 7 000 € ;

**Vu** l'avis favorable du bureau exécutif en date du 2 septembre 2024 ;

**Etant rappelé** que le montant de la subvention d'équipement attribuée par délibération de Saint-Flour Communauté est un montant prévisionnel et qu'il sera ajusté au regard du montant définitif des travaux ;

**Précisant** que les crédits nécessaires au versement de cette subvention d'équipement seront inscrits au budget primitif 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

↓ **DONNE un avis favorable pour soutenir le projet de rénovation des locaux de la Chambre d'agriculture à Saint-Flour ;**

↓ **DECIDE D'ATTRIBUER à la Chambre d'agriculture du Cantal une subvention d'équipement à hauteur maximum de 7 000 € (2.33 % du coût H.T. des travaux) ;**

↓ **DECIDE D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget primitif 2025 ;**

↓ **AUTORISE Madame le Président à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ces démarches.**

POUR : 60 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Philippe ECHALIER, M. Serge TALAMANDIER)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 3 (MME Nadine JANVIER, M. Jean-Claude PRIVAT, MME Maryline VICARD par pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20240916-DELIB2024-210-DE  
Date de télétransmission : 23/09/2024  
Date de réception préfecture : 23/09/2024